

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

permis de conduire Question écrite n° 62481

## Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur l'intérêt d'une réforme du permis de conduire. Outre l'insertion de la formation aux premiers secours, déjà proposée, il semble opportun d'inclure un troisième module nécessaire à l'attribution du permis, qui consisterait en la nécessité de l'obtention de l'attestation scolaire de sécurité routière. Cela permettrait de sensibiliser plus tôt les futurs conducteurs à leurs responsabilités à venir, et de reconnaître le rôle de l'institution scolaire dans l'apprentissage de la citoyenneté routière. Il lui demande donc s'il entend modifier les règles d'attribution du permis de conduire, notamment par l'ajout d'une épreuve supplémentaire.

## Données clés

Auteur : M. André Aschieri

Circonscription : Alpes-Maritimes (9e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 62481 Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 juin 2001, page 3476